



Mairie de Marolles-en-Hurepoix

Département  
de l'Essonne

-----  
Arrondissement  
de Palaiseau

-----  
Canton de  
Brétigny-sur-Orge

Liste des délibérations  
du Conseil Municipal  
du 28 mars 2024

**Membres du Conseil Municipal présents : 22**  
**Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 5**  
**Membre du Conseil Municipal absent excusé: 1**  
**Membre du Conseil Municipal absent: 1**  
**Votants : 27**

1. Le Conseil Municipal donne acte de la tenue du débat relatif au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Marolles-en-Hurepoix.

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité** les points suivants :

2. Budget Principal : Compte de gestion 2023
3. Budget Principal : Compte administratif 2023 (M. le Maire s'est retiré au moment du vote)
4. Budget Principal : Affectation des résultats 2024

**Le Conseil Municipal a adopté à la majorité** les points suivants (Vote : 22 voix « Pour », 5 Abstentions : M. Chauvancy, M. Murail, Mmes Léonard, Goldspiegel et Tussiot)

5. Examen et vote du budget primitif communal 2024
6. Budget principal – Plan Pluriannuel des Investissements (PPI)

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité** les points suivants :

7. Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale
8. Délibération portant vote des impositions à comprendre dans les rôles de 2024 : impôts directs locaux

**Le Conseil Municipal a adopté à la majorité** le point suivant :

9. Subventions aux associations – M. Vovard, Président de l'USM Cyclo se retire au moment du vote relatif à la subvention de l'USM  
(USM - Vote : 26 voix « Pour », 1 Abstention : M. Delvalle  
Comité des Fêtes – Vote : 23 « Pour », 4 Abstentions : Chauvancy, M. Murail, Mmes Léonard et Goldspiegel  
Autres associations : Vote : 26 voix « Pour », 1 Abstention : M. Delvalle)

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité** le point suivant :

10. Signature d'une convention d'objectifs avec la MJC

**Le Conseil Municipal a adopté à la majorité** le point suivant (Vote : 21 voix « Pour », 6 Abstentions : M. Chauvancy, M. Murail, Mmes Léonard, Goldspiegel, Tussiot et Delvalle)

11. Signature d'une convention avec le SMOYS (Travaux avenue Charles de Gaulle)

**Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité** le point suivant :

12. Personnel communal : créations d'emplois répondant à un accroissement saisonnier ou temporaire d'activités

.../...

**Le Conseil Municipal a adopté à la majorité** le point suivant (Vote : 22 voix « Pour », 5 Abstentions : M. Chauvancy, M. Murail, Mmes Léonard, Goldspiegel et Tussiot)

13. Délibération modificative relative au régime indemnitaire des élus locaux : fixation des indemnités de fonction du maire, de ses adjoints et des conseillers ayant une délégation de fonction – Rectification d’erreur matérielle

**Le Conseil Municipal a adopté à l’unanimité** les points suivants :

14. Solde de la régie Recettes Enfance
15. Adoption de la cartographie des Zones d’Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR)
16. Avis du Conseil Municipal relatif à la cession de la parcelle AC 103 sise route d’Evry
17. Convention avec AMMAREAL en vue de l’organisation d’une opération de « désherbage » à la médiathèque Jean Farges
18. Service annuel 2024 du RER C, lancement du T12, nouvelle délégation de service public pour le réseau bus par Transdev – Motion exigeant un service à 100% dans les plus brefs délais pour mettre fin à la dégradation des conditions de transports des usagers

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l’article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Affiché dès le 29 mars 2024

**LE MAIRE**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joubert', written over a horizontal line.

**Georges Joubert**

Le compte-rendu détaillé de cette séance est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune suite à son approbation lors de la séance du conseil municipal suivante.